

	Ligue Régionale Grand Est de Basketball Maison Régionale des Sports 13 Rue Jean Moulin – 54510 Tomblaine
	Commission Régionale des Officiels 12 septembre 2024 - EPINAL
PROCES-VERBAL	

Présents :

Mesdames Muriel FENDER, Cécile GEORGIUO.

Messieurs Thierry BILICHTIN, Charley FROSSARD, Gilles GREGORI (invité, Président du CD88), Yann MONTAGNE, Gérard NAAS, François-Damien PHALIP, Bruno ROSSI, Guillaume SCHEER et Luc VALETTE.

Excusé :

Monsieur Jonathan STAUDT.

Ordre du jour :

- Principes – feuille de route de la mandature
- Mouvements et effectifs R1/R2 2024/2025
- Sélection des arbitres pour le CIZ de Temple-sur-Lot
- Calendrier de la formation EAR

- **Principes – feuille de route de la mandature**

Pour la mandature 2024-2028, la Commission Régionale des Officiels se fixe cinq objectifs principaux :

1. Avoir un nombre d'arbitres régionaux permettant de couvrir toutes les rencontres, avec un niveau de qualité suffisant
2. Une communication sans faille et un niveau d'exigence élevé pour nos actions
3. Programme Objectif HN
4. Augmenter l'attractivité de notre activité / relations CDO
5. Être au service des arbitres et les aider à performer

- **Organigramme de la CRO**

Muriel FENDER – membre de la CRO– référente EAR

Charley FROSSARD – membre de la CRO– perfectionnement des arbitres

Cécile GEORGIOU – membre de la CRO– référente observations

Gérard NAAS – membre de la CRO– relations avec la sportive - désignations

Jonathan STAUDT – membre de la CRO– référent observateur CF

Yann MONTAGNE – invité permanent– membre de la CFO

Bruno ROSSI – invité permanent– président CDO 10/52

François-Damien PHALIP – invité permanent– CTO

Guillaume SCHEER – Président

- **Désignations – relations Commission sportive - CRO**

Les désignations sont désormais effectuées par les Commissions sportives (jeunes et seniors) et plus par la CRO.

Les Commissions sportives établissent les matchs à couvrir chaque weekend. La CRO a un droit de regard et de modification sur les désignations effectuées, s'assurant que les arbitres possèdent le niveau adéquat aux rencontres.

Procédure de rectification des désignations (si besoin)

Le répartiteur régional Valentin ABID envoie les pré-désignations (validées par les Commissions sportives) à la CRO à J-30. Ces désignations ne sont saisies qu'à J-21 sur FBI.

Dans ce délai de 9 jours, la CRO peut donc faire remonter ses remarques au pôle répartition. L'interface entre la CRO et le pôle répartition est uniquement effectuée par Guillaume SCHEER. Les référents par secteur, en charge de vérifier la conformité des désignations, sont :

- Alsace : Gérard NAAS
- Champagne-Ardenne : Bruno ROSSI
- Lorraine : Cécile GEORGIOU.

L'unique adresse de communication avec les Commissions sportives concernant la désignation est : repartition@lrgeb.fr

- **Observations**

Concernant les observations, la CRO communiquera aux Commissions sportives un cahier des charges, reprenant les principes à appliquer notamment attrait à :

- Au nombre d'observations par arbitre,
- Les championnats sur lesquels les arbitres peuvent être observés
- Le premier match arbitré n'est jamais observé,
- Le délai minimum à respecter entre deux observations

Une attention particulière sera portée à l'avancement des désignations d'observateurs au cours de l'année, afin de s'assurer que chaque arbitre soit observé au cours de l'année.

Nombre d'observations par arbitre

Vu le nombre réduit d'observateurs, il est impossible d'assurer 2 observations par saison par arbitre. Dès lors, la CRO établira une liste des arbitres pour lesquels une observation suffit. Si toutefois ces arbitres obtiennent une note inférieure à la moyenne du standard régional (70), ils doivent être observés à nouveau.

Groupe d'observateurs et parcours de formation

Le groupe d'observateurs régionaux sera réuni pour une visio de formation et de transmission des consignes.

Sont chargés d'identifier les observateurs potentiels dans chaque secteur :

- Alsace : Gérard NAAS
- Champagne-Ardenne : Charley FROSSARD
- Lorraine : Cécile GEORGIOU.

Pour augmenter le nombre d'observateurs, un parcours de formation des observateurs, débutant aux niveaux départementaux, doit être mis en place.

Un groupe de travail est chargé de faire évoluer la fiche d'observation régionale.

- **Mouvements et effectifs R1/R2 2024/2025**

Pour la saison 2024/2025, pas de descente de R1 à R2 et de R2 à département. Un mail d'information sera envoyé aux arbitres en difficulté, à savoir les deux derniers du classement R1 et R2 sur le secteur Alsace.

Liste des arbitres accédant au niveau R1 pour la saison 2024/2025 (sous réserve de validation du Comité directeur de la Ligue)

- Alsace

Eric BOURQUARD

Delphine LEMARCHAND

Mathéo SCHOENEBECK

William SIEGEL

Nicolas ZOBRIST

- Lorraine

Yoann JACQUOT

Marc-Damien LOURENCO-RODRIGUES

- Champagne-Ardenne

Nadia AMGHAR

- **Sélection des arbitres pour le CIZ U15 de Temple-sur-Lot**

La Ligue doit proposer deux noms pour participer au stage de perfectionnement du Temple-sur-Lot qui a pour support le CIZ U15, du 20 au 25 octobre.

Les 2 titulaires sont :

- ACHDDOU Armand
- HERMANN Kiara

Les 3 suppléants en cas d'indisponibilité des titulaires sont :

- PAULE Marine
- GANANCA-BERGERON Nathan
- SIEGEL William

- **Projet de perfectionnement et de développement de l'arbitrage :**

Charley FROSSARD expose les axes de sa stratégie de développement et de perfectionnement de l'arbitrage, notamment l'organisation de groupes de travail au contact d'arbitres professionnels, et de professionnels de la préparation physique et/ou mentale.